

Torah	תורה	Lévitique 1 : 1 à 5 : 19 (26)
Haftarah	הפטרה	Esaïe 43 : 21 à 44 : 23
Brit 'Hadacha	הברית החדשה	Marc 7 : 1 à 30
		Hébreux 10 : 1 à 18 Marc 1 : 1 à 8

## Lévitique

1 : 1 Or l'Éternel appela Moïse, et lui parla du Tabernacle d'assignation, en disant ;  
1 : 2 Parle aux enfants d'Israël, et leur dis : Quand quelqu'un d'entre vous offrira à l'Éternel une offrande d'une bête à quatre pieds, il fera son offrande de gros ou de menu bétail.

1 : 3 Si son offrande pour un holocauste est de gros bétail, il offrira un mâle sans tare : il l'offrira de son bon gré, à l'entrée du Tabernacle d'assignation, devant l'Éternel.

1 : 4 Et il posera sa main sur la tête de l'holocauste, et il sera agréé pour lui, afin de faire propitiation pour lui.

1 : 5 Puis on égorgera le veau devant l'Éternel ; et les fils d'Aaron Sacrificateurs en offriront le sang, et ils répandront le sang tout autour sur l'autel, qui est à l'entrée du Tabernacle d'assignation.

1 : 6 Et on écorchera l'holocauste, et on le coupera par pièces.

1 : 7 Et les fils d'Aaron Sacrificateurs mettront le feu sur l'autel, et arrangeront le bois sur le feu.

1 : 8 Et les fils d'Aaron Sacrificateurs arrangeront les pièces, la tête, et la fressure au-dessus du bois qui sera au feu sur l'autel.

1 : 9 Mais il lavera avec de l'eau le ventre et les jambes, et le Sacrificateur fera fumer toutes ces choses sur l'autel : c'est un holocauste, un sacrifice fait par feu, en suave odeur à l'Éternel.

1 : 10 Que si son offrande pour l'holocauste est de menu bétail, d'entre les brebis ou d'entre les chèvres, il offrira un mâle sans tare.

1 : 11 Et on l'égorgera à côté de l'autel vers le Septentrion devant l'Éternel, et les fils d'Aaron Sacrificateurs en répandront le sang sur l'autel tout autour.

1 : 12 Puis on le coupera par pièces, avec sa tête, et sa fressure : et le Sacrificateur les arrangera sur le bois qui sera au feu qui est sur l'autel.

1 : 13 Mais il lavera avec de l'eau le ventre et les jambes, puis le Sacrificateur offrira toutes ces choses, et les fera fumer sur l'autel : c'est un holocauste, un sacrifice fait par feu de suave odeur à l'Éternel.

1 : 14 Que si son offrande pour l'holocauste à l'Éternel est d'oiseaux, il fera son offrande de tourterelles, ou de pigeonneaux.

1 : 15 Et le Sacrificateur l'offrira sur l'autel, et lui entamera la tête avec l'ongle, afin de la faire fumer sur l'autel, et il en épreindra le sang au côté de l'autel.

1 : 16 Et il ôtera son jabot avec sa plume, et les jettera près de l'autel vers l'Orient, où seront les cendres.

1 : 17 Il l'entamera donc avec ses ailes sans le diviser : et le Sacrificateur le fera fumer sur l'autel, au-dessus du bois qui sera au feu : c'est un holocauste, un sacrifice fait par feu de suave odeur à l'Éternel.

2 : 1 Et quand quelque personne offrira l'offrande du gâteau à l'Éternel, son offrande sera de fleur de farine, et il versera de l'huile sur le gâteau, et mettra de l'encens par-dessus.

2 : 2 Et l'apportera aux fils d'Aaron Sacrificateurs, et le Sacrificateur prendra une poignée de la fleur de farine, et de l'huile dont le gâteau aura été fait, avec tout l'encens qui était sur le gâteau, et il fera fumer son mémorial sur l'autel : c'est une offrande faite par feu en suave odeur à l'Éternel.

2 : 3 Mais ce qui restera du gâteau sera pour Aaron et ses fils : c'est une chose très sainte d'entre les offrandes faites par feu à l'Éternel.

2 : 4 Et quand tu offriras une offrande de gâteaux cuits au four, ce seront des tourteaux sans levain, de fine farine, pétris avec de l'huile, et des beignets sans levain, oints d'huile.

2 : 5 Et si ton offrande est de gâteau cuit sur la plaque, elle sera de fine farine pétrie dans l'huile, sans levain :

2 : 6 Tu la mettras par morceaux, et tu verseras de l'huile sur elle : car c'est une offrande de gâteau.

2 : 7 Et si ton offrande est un gâteau de poêle, elle sera faite de fine farine avec de l'huile.

2 : 8 Puis tu apporteras à l'Éternel le gâteau qui sera fait de ces choses-là, et on le présentera au Sacrificateur, qui l'apportera vers l'autel.

2 : 9 Et le Sacrificateur en lèvera son mémorial, et le fera fumer sur l'autel : c'est une offrande faite par feu en suave odeur à l'Éternel.

2 : 10 Et ce qui restera du gâteau sera pour Aaron et ses fils : c'est une chose très sainte, d'entre les offrandes faites par feu à l'Éternel.

2 : 11 Quelque gâteau que vous offriez à l'Éternel, il ne sera point fait avec du levain : car vous ne ferez point fumer de levain, ni de miel, dans aucune offrande faite par feu à l'Éternel.

2 : 12 Vous pourrez bien les offrir à l'Éternel dans l'offrande des prémices, mais ils ne seront point mis sur l'autel pour être une oblation de suave odeur.

2 : 13 Tu saleras aussi de sel toute offrande de ton gâteau, et tu ne laisseras point manquer sur ton gâteau le sel de l'alliance de ton Dieu : mais dans toutes tes oblations tu offriras du sel.

2 : 14 Et si tu offres à l'Éternel le gâteau des premiers fruits, tu offriras pour le gâteau de tes premiers fruits, des épis qui commencent à mûrir, rôtis au feu savoir les grains de quelques épis bien grenés, broyés entre les mains.

2 : 15 Puis tu mettras de l'huile sur le gâteau, et tu mettras aussi de l'encens par-dessus : c'est une offrande de gâteau.

2 : 16 Et le Sacrificateur fera fumer son mémorial, pris de ses grains broyés, et de son huile avec tout l'encens ; c'est une offrande faite par feu à l'Éternel.

3 : 1 Et si l'offrande de quelqu'un est un sacrifice de prospérités, et qu'il l'offre de gros bétail, soit mâle soit femelle, il l'offrira sans tare, devant l'Éternel.

3 : 2 Et il posera sa main sur la tête de son offrande, et on l'égorgera à l'entrée du Tabernacle d'assignation, et les fils d'Aaron sacrificateurs répandront le sang sur l'autel à l'entour.

3 : 3 Puis on offrira du sacrifice de prospérités une offrande faite par feu à l'Éternel, savoir la graisse qui couvre les entrailles, et toute la graisse qui est sur les entrailles :

3 : 4 Et les deux rognons avec la graisse qui est sur eux, jusque sur les flancs, et on ôtera la taie qui est sur le foie pour la mettre avec les rognons.

3 : 5 Et les fils d'Aaron feront fumer tout cela sur l'autel, par-dessus l'holocauste qui sera sur le bois qu'on aura mis sur le feu ; c'est une offrande faite par feu de suave odeur à l'Éternel.

3 : 6 Que si son offrande est de menu bétail pour le sacrifice de prospérités à l'Éternel, soit mâle soit femelle, il l'offrira sans tare.

3 : 7 S'il offre un agneau pour son offrande, il l'offrira devant l'Éternel.

3 : 8 Et il posera sa main sur la tête de son offrande, et on l'égorgera devant le Tabernacle d'assignation, et les fils d'Aaron répandront son sang sur l'autel à l'entour.

3 : 9 Et il offrira du sacrifice de prospérités une offrande faite par feu à l'Éternel, en ôtant sa graisse, et sa queue entière jusque contre l'échine, avec la graisse qui couvre les entrailles, et toute la graisse qui est sur les entrailles ;

3 : 10 Et les deux rognons avec la graisse qui est sur eux, jusque sur les flancs, et il ôtera la taie qui est sur le foie pour la mettre sur les rognons.

3 : 11 Et le Sacrificateur fera fumer tout cela sur l'autel ; c'est une viande d'offrande faite par feu à l'Éternel.

3 : 12 Que si son offrande est d'entre les chèvres, il l'offrira devant l'Éternel.

3 : 13 Et il posera sa main sur la tête de son offrande, et on l'égorgera devant le Tabernacle d'assignation ; et les enfants d'Aaron répandront son sang sur l'autel à l'entour.

3 : 14 Puis il offrira son offrande pour sacrifice fait par feu à l'Éternel, savoir, la graisse qui couvre les entrailles, et toute la graisse qui est sur les entrailles.

3 : 15 Et les deux rognons, et la graisse qui est sur eux, jusque sur les flancs, et il ôtera la taie qui est sur le foie pour la mettre sur les rognons.

3 : 16 Puis le Sacrificateur fera fumer toutes ces choses-là sur l'autel ; c'est une viande d'offrande faite par feu en suave odeur. Toute graisse appartient à l'Éternel.

3 : 17 C'est une ordonnance perpétuelle en vos âges, et dans toutes vos demeures, que vous ne mangerez aucune graisse, ni aucun sang.

4 : 1 L'Éternel parla encore à Moïse, en disant :

4 : 2 Parle aux enfants d'Israël, et leur dis : Quand une personne aura péché par erreur contre quelqu'un des commandements de l'Éternel, en commettant des choses qui ne se doivent point faire, et qu'il aura fait quelqu'une de ces choses ;

4 : 3 Si c'est le Sacrificateur oint qui ait commis un péché semblable à quelque délit du peuple, il offrira à l'Éternel pour son péché qu'il aura fait, un veau sans tare, pris du troupeau, en offrande pour le péché.

4 : 4 Il amènera le veau à l'entrée du Tabernacle d'assignation devant l'Éternel, et il posera sa main sur la tête du veau, et l'égorgera devant l'Éternel.

4 : 5 Et le Sacrificateur oint prendra du sang du veau, et l'apportera dans le Tabernacle d'assignation :

4 : 6 Et le Sacrificateur trempera son doigt dans le sang, et fera aspersion du sang par sept fois devant l'Éternel, au-devant du voile du Sanctuaire.

4 : 7 Le Sacrificateur mettra aussi devant l'Éternel du sang sur les cornes de l'autel du parfum des drogues, qui est dans le Tabernacle d'assignation ; mais il répandra tout le reste du sang du veau au pied de l'autel de l'holocauste, qui est à l'entrée du Tabernacle d'assignation.

4 : 8 Et il lèvera toute la graisse du veau de l'offrande pour le péché, savoir, la graisse qui couvre les entrailles, et toute la graisse qui est sur les entrailles :

4 : 9 Et les deux rognons avec la graisse qui est sur eux, jusque sur les flancs, et il ôtera la taie qui est sur le foie pour la mettre sur les rognons :

4 : 10 Comme on les ôte du boeuf du sacrifice de prospérités, et le Sacrificateur fera fumer toutes ces choses-là sur l'autel de l'holocauste.

4 : 11 Mais quant à la peau du veau et toute sa chair, avec sa tête, ses jambes, ses entrailles, et sa fiente,

4 : 12 Et même tout le veau, il le tirera hors du camp dans un lieu net, où l'on répand les cendres, et il le brûlera sur du bois au feu ; il sera brûlé au lieu où l'on répand les cendres.

4 : 13 Et si toute l'assemblée d'Israël a péché par erreur, et que la chose n'ait pas été aperçue par l'assemblée, et qu'ils aient violé quelque commandement de l'Éternel, en commettant des choses qui ne se doivent point faire, et se soient rendus coupables :

4 : 14 Et que le péché qu'ils ont fait vienne en évidence, l'assemblée offrira en offrande pour le péché un veau pris du troupeau, et on l'amènera devant le Tabernacle d'assignation.

4 : 15 Et les Anciens de l'assemblée poseront leurs mains sur la tête du veau devant l'Éternel ; et on égorgera le veau devant l'Éternel.

4 : 16 Et le Sacrificateur oint portera du sang du veau dans le Tabernacle d'assignation.

4 : 17 Ensuite le Sacrificateur trempera son doigt dans le sang, et en fera aspersion devant l'Éternel au-devant du voile, par sept fois.

4 : 18 Et il mettra du sang sur les cornes de l'autel qui est devant l'Éternel dans le Tabernacle d'assignation, et il répandra tout le reste du sang au pied de l'autel de l'holocauste, qui est à l'entrée du Tabernacle d'assignation.

4 : 19 Et il lèvera toute sa graisse, et la fera fumer sur l'autel.

4 : 20 Et il fera de ce veau, comme il a fait du veau de l'offrande pour son péché. Le Sacrificateur fera ainsi, il fera propitiation pour eux ; et il leur sera pardonné.

4 : 21 Puis il tirera hors du camp le veau, et le brûlera comme il a brûlé le premier veau : car c'est l'offrande pour le péché de l'assemblée.

4 : 22 Que si quelqu'un des principaux a péché, ayant violé par erreur quelqu'un de tous les commandements de l'Éternel son Dieu, en commettant des choses qui ne se doivent point faire, et s'est rendu coupable.

4 : 23 Et qu'on l'avertisse de son péché, qu'il a commis, il amènera pour sacrifice un jeune bouc mâle, sans tare.

4 : 24 Et il posera sa main sur la tête du bouc, et on l'égorgera au lieu où l'on égorge l'holocauste devant l'Éternel : car c'est une offrande pour le péché.

4 : 25 Puis le Sacrificateur prendra avec son doigt du sang de l'offrande pour le péché, et le mettra sur les cornes de l'autel de l'holocauste, et il répandra le reste de son sang au pied de l'autel de l'holocauste.

4 : 26 Et il fera fumer toute sa graisse sur l'autel, comme la graisse du sacrifice de prospérités : ainsi le Sacrificateur fera propitiation pour lui de son péché ; et il lui sera pardonné.

4 : 27 Que si quelque personne du commun peuple a péché par erreur, en violant quelqu'un des commandements de l'Éternel, et en commettant des choses qui ne se doivent point faire, et s'est rendu coupable :

4 : 28 Et qu'on l'avertisse de son péché qu'il a commis, il amènera son offrande d'une jeune chèvre, sans tare, femelle, pour son péché qu'il a commis.

4 : 29 Et il posera sa main sur la tête de l'offrande pour le péché, et on égorgera l'offrande pour le péché au lieu où l'on égorge l'holocauste.

4 : 30 Puis le Sacrificateur prendra du sang de la chèvre avec son doigt, et le mettra sur les cornes de l'autel de l'holocauste, et il répandra tout le reste de son sang au pied de l'autel.

4 : 31 Et il ôtera toute sa graisse comme on ôte la graisse de dessus le sacrifice de prospérités, et le Sacrificateur la fera fumer sur l'autel, en suave odeur à l'Éternel, et fera propitiation pour lui ; et il lui sera pardonné.

4 : 32 Que s'il amène un agneau pour l'oblation de son péché, ce sera une femelle sans tare qu'il amènera.

4 : 33 Et il posera sa main sur la tête de l'offrande pour le péché, et on l'égorgera pour le péché au lieu où l'on égorge l'holocauste.

4 : 34 Puis le Sacrificateur prendra avec son doigt du sang de l'offrande pour le péché, et le mettra sur les cornes de l'autel de l'holocauste, et il répandra tout le reste de son sang au pied de l'autel.

4 : 35 Et il ôtera toute sa graisse, comme on ôte la graisse de l'agneau du sacrifice de prospérités, et le Sacrificateur les fera fumer sur l'autel par-dessus les sacrifices de l'Éternel faits par feu, et il fera propitiation pour lui, touchant son péché qu'il aura commis, et il lui sera pardonné.

5 : 1 Et quand quelqu'un aura péché lorsqu'il aura ouï quelqu'un proférant exécration avec serment, et en aura été témoin, soit qu'il l'ait vu, ou qu'il l'ait su, et ne l'aura point déclaré, il portera son iniquité.

5 : 2 Ou quand quelqu'un aura touché une chose souillée, soit la charogne des bêtes sauvages immondes, soit la charogne des animaux domestiques immondes, soit la charogne des reptiles, lesquels sont immondes, quoiqu'il ne s'en soit pas aperçu, il est toutefois souillé, et coupable.

5 : 3 Ou quand il aura touché à la souillure d'un homme, à quelle que ce soit de ses souillures ; soit qu'il ne s'en soit pas aperçu, soit qu'il l'ait connu, il est coupable.

5 : 4 Ou quand quelqu'un aura juré en proférant légèrement de ses lèvres de faire du mal ou du bien, selon tout ce que l'homme profère légèrement en jurant, soit qu'il ne s'en soit pas aperçu, soit qu'il l'ait connu, il est coupable dans l'un de ces points.

5 : 5 Quand donc quelqu'un sera coupable en l'un de ces points-là, il confessera en quoi il aura péché.

5 : 6 Et il amènera la victime de son délit à l'Éternel pour son péché qu'il aura commis, savoir une femelle du menu bétail, soit une jeune brebis, soit une jeune chèvre, pour le péché : et le Sacrificateur fera propitiation pour lui de son péché.

5 : 7 Et s'il n'a pas le moyen de trouver une brebis ou une chèvre, il apportera à l'Éternel pour offrande de son délit qu'il aura commis, deux tourterelles, ou deux pigeonneaux ; l'un en offrande pour le péché ; et l'autre, pour l'holocauste.

5 : 8 Il les apportera, dis-je, au Sacrificateur, qui offrira premièrement celui qui est pour le péché ; et il leur entamera la tête avec l'ongle vers le cou, sans la séparer.

5 : 9 Puis il fera aspersion du sang du sacrifice pour le péché sur un côté de l'autel ; et ce qui restera du sang on l'éprouvera au pied de l'autel : car c'est un sacrifice pour le péché.

5 : 10 Et de l'autre il en fera un holocauste, selon l'ordonnance, et le Sacrificateur fera pour lui la propitiation pour son péché qu'il aura commis ; et il lui sera pardonné.

5 : 11 Que si celui qui aura péché n'a pas le moyen de trouver deux tourterelles, ou deux pigeonneaux, il apportera pour son offrande la dixième partie d'un Épha de fine farine, mais il ne mettra sur elle ni huile ni encens : car c'est une offrande pour le péché,

5 : 12 Il l'apportera au Sacrificateur, qui en prendra une poignée pour mémorial de cette offrande, et la fera fumer sur l'autel, sur les sacrifices faits par feu à l'Éternel : car c'est une offrande pour le péché.

5 : 13 Ainsi le Sacrificateur fera propitiation pour lui, pour son péché qu'il aura commis en l'une de ces choses-là, et il lui sera pardonné : et le reste sera pour le Sacrificateur, comme étant une offrande de gâteau.

5 : 14 L'Éternel parla aussi à Moïse, en disant :

5 : 15 Quand quelqu'un aura commis un crime et un péché par erreur, en retenant des choses sanctifiées à l'Éternel, il amènera une victime pour son délit à l'Éternel : savoir un bélier sans tare, pris du troupeau, avec l'estimation que tu feras de la chose sainte, la faisant en sicles d'argent, selon le sicle du Sanctuaire, à cause de son délit.

5 : 16 Il restituera donc ce en quoi il aura péché en retenant de la chose sainte, et il y ajoutera un cinquième par-dessus, et le donnera au Sacrificateur : et le Sacrificateur fera propitiation pour lui, par le bélier du sacrifice pour le délit, et il lui sera pardonné.

5 : 17 Et quand quelqu'un aura péché, et aura violé quelqu'un des commandements de l'Éternel, en commettant des choses qu'on ne doit point faire, et ne l'aura point su, il sera coupable, et portera son iniquité.

5 : 18 Il amènera donc au Sacrificateur un bélier sans tare pris du troupeau, avec l'estimation que tu feras du délit : et le Sacrificateur fera propitiation pour lui de la faute qu'il aura commise par erreur, et dont il ne se sera point aperçu ; et ainsi il lui sera pardonné.

5 : 19 Il y a du délit : certainement il s'est rendu coupable contre l'Éternel.

## Esaië

43 : 21 Je me suis formé ce peuple-ci, *et j'ai dit* : Ils raconteront ma louange.

43 : 22 Mais *toi* Jacob, tu ne m'as point invoqué, quand tu t'es travaillé pour moi, ô Israël.

43 : 23 Tu ne m'as point offert les menues bêtes de tes holocaustes, et tu ne m'as point glorifié *dans* tes sacrifices : je ne t'ai point asservi pour me faire des oblations, et je ne t'ai point travaillé pour *me présenter* de l'encens.

43 : 24 Tu ne m'as point acheté à prix d'argent du roseau *aromatique*, et tu ne m'as point enivré de la graisse de tes sacrifices ; mais tu m'as asservi par tes péchés, et m'as travaillé par tes iniquités.

43 : 25 C'est moi, c'est moi qui efface tes forfaits pour l'amour de moi, et je ne me souviendrai plus de tes péchés.

43 : 26 Remets-moi en mémoire, et plaidons ensemble : *toi*, déduis *tes raisons*, afin que tu te justifies.

43 : 27 Ton premier père a péché, et tes entremetteurs ont forfait contre moi.

43 : 28 C'est pourquoi je traiterai comme souillés les principaux du lieu Saint, et mettrai Jacob en interdit, et Israël en opprobre.

44 : 1 Mais maintenant, ô Jacob, mon serviteur, écoute : et *toi* Israël que j'ai élu :

44 : 2 Ainsi a dit l'Éternel, qui t'a fait et formé dès le ventre, *et qui* t'aide : ne crains point, ô Jacob mon serviteur, et *toi* Jesurun que j'ai élu.

44 : 3 Car je répandrai des eaux sur celui qui est altéré, et des rivières sur la *terre* sèche : je répandrai mon esprit sur ta postérité, et ma bénédiction sur ceux qui sortiront de toi.

44 : 4 Et ils germeront *comme* parmi l'herbage, comme les saules auprès des eaux courantes.

44 : 5 L'un dira : je *suis* à l'Éternel, et l'autre se réclamera du nom de Jacob ; et un autre écrira de sa main : *Je suis* à l'Éternel ; et se surnommara du Nom d'Israël.

44 : 6 Ainsi a dit l'Éternel, le Roi d'Israël et son Rédempteur, l'Éternel des armées : Je *suis* le premier, et je suis le dernier, et *il n'y a* point d'autre Dieu que moi.

44 : 7 Et qui est celui qui ait appelé comme moi, qui m'ait déclaré, et ordonné cela, depuis que j'ai établi le peuple ancien ? qu'ils leur déclarent les choses à venir, les choses, dis-je, qui arriveront ci-après.

44 : 8 Ne soyez point effrayés, et ne soyez point troublés : ne te l'ai-je pas fait entendre et déclaré dès ce temps-là et vous *m'en êtes* témoins : y a-t-il quelque autre Dieu que moi ? certes *il n'y a* point d'autre Rocher : je n'en connais point.

44 : 9 Les ouvriers des images taillées ne font tous qu'un rien, et leurs choses les plus désirables ne profitent de rien : et elles leur *sont* témoins qu'elles ne voient point, et ne connaissent point, afin qu'ils soient honteux.

44 : 10 *Mais* qui est-ce qui a formé un *Dieu* Fort, et qui a fondu une image taillée, pour *n'en* avoir aucun profit ?

44 : 11 Voici, tous ses compagnons seront honteux, car ces ouvriers-là *sont* d'entre les hommes ; ils seront effrayés et rendus honteux ensemble.

44 : 12 Le forgeron de fer *prend* le ciseau et travaille avec le charbon, et le forme avec des marteaux, il le fait à force de bras, même ayant faim, tellement qu'il n'en peut plus ; *et s'il* ne boit point d'eau, il en est tout fatigué.

44 : 13 Le menuisier étend sa règle, et le crayonne avec de la craie : il le fait avec des équerres, et le forme au compas, et le fait à la ressemblance d'un homme, et le pare comme un homme, afin qu'il demeure dans la maison.

44 : 14 Il se coupe des cèdres, et prend un cyprès, ou un chêne, qu'il a laissé croître parmi les arbres de la forêt : il plante un frêne, et la pluie *le* fait croître.

44 : 15 Puis il servira à l'homme pour brûler ; car il en prend, et s'en chauffe : il en fait, dis-je, du feu, et en cuit du pain : il en fait aussi un Dieu, et se prosterne *devant lui* : il en fait une image taillée, et l'adore.

44 : 16 Il en brûle au feu une partie, *et d'une* autre partie il mange sa chair, laquelle il rôtit, et s'en rassasie ; il s'en chauffe aussi, et il dit : Ha, ha, je me suis réchauffé, j'ai vu la lueur *du feu*.

44 : 17 Puis du reste il en fait un Dieu pour *être* son image taillée ; il l'adore et se prosterne *devant lui*, et lui fait sa requête, et *lui* dit : Délivre-moi, car tu es mon Dieu.

44 : 18 *Ces gens* ne savent et n'entendent *rien* : car on leur a plâtré les yeux, afin qu'ils ne voient point ; et leurs coeurs, afin qu'ils n'entendent point :

44 : 19 Nul ne rentre en soi-même, et n'a ni connaissance, ni intelligence, pour dire : J'ai brûlé la moitié de ceci au feu, et même j'en ai cuit du pain sur les charbons ; j'en ai rôti de la chair, *et j'en* ai mangé ; et du reste en ferais-je une abomination ? adorerais-je une branche de bois ?

44 : 20 Il se paît de cendre, et *son* coeur abusé le fait fourvoyer : et il ne délivrera point son âme, et ne dira point : *Ce qui est* dans ma main droite n'est-il pas une fausseté ?

44 : 21 Jacob et Israël, souviens-toi de ces choses, car tu es mon serviteur : je t'ai formé, tu es mon serviteur, ô Israël, je ne te mettrai point en oubli.

44 : 22 J'ai effacé tes forfaits comme *ferait* une nuée épaisse, et tes péchés, comme *serait* une nuée : retourne à moi, car je t'ai racheté.

44 : 23 Ô cieux ! réjouissez-vous avec chant de triomphe, car l'Éternel a opéré ; vous lieux bas de la terre, jetez des cris de réjouissance ; montagnes, éclatez de joie avec chant de triomphe ; *et vous* forêts, et tous les arbres *qui êtes* en elles, parce que l'Éternel a racheté Jacob, et s'est rendu glorieux en Israël.

## Marc

7 : 1 Alors les Pharisiens et quelques Scribes qui étaient venus de Jérusalem, s'assemblèrent auprès de lui.

7 : 2 Et ayant vu que quelques-uns de ses Disciples prenaient leur repas avec des mains communes, c'est-à-dire, sans être lavées, ils les en blâment.

7 : 3 (Car les Pharisiens et tous les Juifs ne mangent point qu'ils ne lavent souvent leurs mains, retenant les traditions des Anciens.

7 : 4 Et étant de retour du marché, ils ne mangent point, qu'ils ne se soient lavés : il y a aussi beaucoup d'autres choses qu'ils ont prises à garder, comme sont les lavements des coupes, des brocs, de la vaisselle, et des châlits. )

7 : 5 Sur cela les Pharisiens et les Scribes l'interrogèrent, en disant ; Pourquoi tes Disciples ne se conduisent-ils pas selon la tradition des Anciens, mais prennent leur repas sans se laver les mains ?

7 : 6 Et il leur répondit, et leur dit ; Certainement Ésaïe a bien prophétisé de vous, hypocrites, comme il est écrit ; Ce peuple m'honore des lèvres, mais leur coeur est bien éloigné de moi.

7 : 7 Mais ils m'honorent en vain, enseignant des doctrines qui ne sont que des commandements d'hommes.

7 : 8 Car en laissant le commandement de Dieu, vous retenez la tradition des hommes, savoir, les lavements des brocs et des coupes, et vous faites beaucoup d'autres choses semblables.

7 : 9 Il leur dit aussi ; Vous annulez bien le commandement de Dieu, afin de garder votre tradition.

7 : 10 Car Moïse a dit ; Honore ton père et ta mère ; Et, Que celui qui maudira son père ou sa mère, meure de mort.

7 : 11 Mais vous dites ; Si quelqu'un dit à son père ou à sa mère ; Le corban (c'est-à-dire le don) qui sera fait de par moi, viendra à ton profit, il sera hors de coulpe,

7 : 12 Et vous ne lui permettez plus de rien faire pour son père ou pour sa mère.

7 : 13 Mettant ainsi la parole de Dieu à néant par votre tradition que vous avez établie ; et vous faites plusieurs choses semblables.

7 : 14 Puis ayant appelé toutes les troupes, il leur dit ; Écoutez-moi vous tous, et entendez.

7 : 15 Il n'y a rien de ce qui est hors de l'homme, qui entrant au-dedans de lui, puisse le souiller ; mais les choses qui sortent de lui, ce sont celles qui souillent l'homme.

7 : 16 Si quelqu'un a des oreilles pour ouïr, qu'il oie.

7 : 17 Puis quand il fut entré dans la maison, s'étant retiré d'avec les troupes, ses Disciples l'interrogèrent touchant cette similitude.

7 : 18 Et il leur dit ; Et vous, êtes-vous ainsi sans entendement ? n'entendez-vous pas que tout ce qui entre de dehors dans l'homme ne peut point le souiller ?

7 : 19 Parce qu'il n'entre pas dans son coeur, mais au ventre, et qu'il sort dehors au retrait, purgeant toutes les viandes.

7 : 20 Mais, leur disait-il, ce qui sort de l'homme, c'est ce qui souille l'homme.

7 : 21 Car du dedans, c'est-à-dire du coeur des hommes, sortent les mauvaises pensées, les adultères, les paillardises, les meurtres,

7 : 22 Les larcins, les mauvaises pratiques pour avoir le bien d'autrui, les méchancetés, la fraude, l'insolence, le mauvais regard, le blâme, la fierté, la folie.

7 : 23 Tous ces maux sortent du dedans, et souillent l'homme.

7 : 24 Puis partant de là, il s'en alla vers les frontières de Tyr et de Sidon ; et étant entré dans une maison, il ne voulait pas que personne le sût, mais il ne put être caché.

7 : 25 Car une femme qui avait une petite fille possédée d'un esprit immonde, ayant ouï parler de lui, vint et se jeta à ses pieds ;

7 : 26 (Or cette femme était Grecque, Syro-Phénicienne de nation) et elle le pria qu'il jetât le diable hors de sa fille.

7 : 27 Mais Jésus lui dit ; Laisse premièrement rassasier les enfants : car il n'est pas bon de prendre le pain des enfants, et de le jeter aux petits chiens.

7 : 28 Et elle lui répondit, et dit ; Il est vrai, Seigneur : cependant les petits chiens mangent sous la table les miettes que les enfants laissent tomber.

7 : 29 Alors il lui dit ; À cause de cette parole va-t-en : le diable est sorti de ta fille.

7 : 30 Quand elle s'en fut donc allée en sa maison, elle trouva que le diable était sorti, et que sa fille était couchée sur le lit.

## Hébreux

10 : 1 Car la Loi ayant l'ombre des biens à venir, et non la vive image des choses, ne peut jamais par les mêmes sacrifices que l'on offre continuellement chaque année, sanctifier ceux qui s'y adressent.

10 : 2 Autrement n'eussent-ils pas cessé d'être offerts, puisque les sacrifiants étant une fois purifiés, ils n'eussent plus eu aucune conscience de péché ?

10 : 3 Or il y a dans ces *sacrifices* une commémoration des péchés réitérée d'année en année.

10 : 4 Car il est impossible que le sang des taureaux et des boucs ôte les péchés.

10 : 5 C'est pourquoi *Jésus-Christ* en entrant au monde a dit ; Tu n'as point voulu de sacrifice, ni d'offrande, mais tu m'as approprié un corps :

10 : 6 Tu n'as point pris plaisir aux holocaustes, ni à l'oblation pour le péché.

10 : 7 Alors j'ai dit ; Me voici, je viens : il est écrit de moi au commencement du Livre ; Que je fasse, ô Dieu, ta volonté.

10 : 8 Ayant dit auparavant ; Tu n'as point voulu de sacrifice, ni d'offrande, ni d'holocaustes, ni d'oblation pour le péché, et tu n'y as point pris plaisir, lesquelles choses sont *pourtant* offertes selon la Loi, alors il a dit ; Me voici, je viens afin de faire, ô Dieu, ta volonté.

10 : 9 Il ôte *donc* le premier, afin d'établir le second.

10 : 10 Or c'est par cette volonté que nous sommes sanctifiés, *savoir* par l'oblation qui a été faite une seule fois du corps de Jésus-Christ.

10 : 11 Tout Sacrificateur donc assiste chaque jour, administrant, et offrant souvent les mêmes sacrifices, qui ne peuvent jamais ôter les péchés :

10 : 12 Mais celui-ci ayant offert un seul sacrifice pour les péchés, s'est assis pour toujours à la droite de Dieu :

10 : 13 Attendant ce qui reste, *savoir* que ses ennemis soient mis pour le marchepied de ses pieds.

10 : 14 Car par une seule oblation, il a consacré pour toujours ceux qui sont sanctifiés.

10 : 15 Et c'est aussi ce que le Saint Esprit nous témoigne, car après avoir dit premièrement :

10 : 16 C'est ici le Testament que je disposerai envers eux après ces jours-là, dit le Seigneur, c'est que je mettrai mes lois dans leurs coeurs, et les écrirai dans leurs entendements :

10 : 17 Et je ne me souviendrai plus de leurs péchés, ni de leurs iniquités.

10 : 18 Or où il y a rémission de ces choses, il n'y a plus d'oblation pour le péché.

## **Marc**

1 : 1 Le commencement de l'Évangile de Jésus-Christ, Fils de Dieu ;

1 : 2 Selon qu'il est écrit dans les Prophètes ; Voici, j'envoie mon messager devant ta face, lequel préparera ta voie devant toi.

1 : 3 La voix de celui qui crie dans le désert est ; Préparez le chemin du Seigneur, dressez ses sentiers.

1 : 4 Jean baptisait dans le désert, et prêchait le Baptême de repentance, en rémission des péchés.

1 : 5 Et tout le pays de Judée, et les habitants de Jérusalem allaient vers lui, et ils étaient tous baptisés par lui dans le fleuve du Jourdain, confessant leurs péchés.

1 : 6 Or Jean était vêtu de poils de chameau, et avait une ceinture de cuir autour de ses reins, et mangeait des sauterelles et du miel sauvage.

1 : 7 Et il prêchait, en disant ; Il en vient un après moi qui est plus puissant que moi, duquel je ne suis pas digne de délier en me baissant, la courroie des souliers.

1 : 8 Pour moi, je vous ai baptisés d'eau : mais il vous baptisera du Saint Esprit.